

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU : 28 avril 2014

Présents: A. FRISONI, L. LAGACHERIE, F. BIENCINTO, P. SANCHEZ, L. BOUCHE, D.CAZENEUVE, M. DEMOLOMBE, F.LAURENS, , P. COLOMBIE, M. SENSENDREU.

Absents: L. PALLEC

Ouverture de la séance à 18h30.

Lecture du conseil municipal du 11 avril 2014 adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	PROPOSITIONS/ DECISIONS ADOPTEES
DPU	Néant	
Modification du POS	Présentation de la modification demandé par la DREAL	Accord à l'unanimité
Travaux Berges de la Garonne	Présentation de la situation des travaux chez Juan Treich Définition des zones stratégiques en sachant que le financement n'est qu'à 80%. Monsieur Colombié de consulter le collectif pour définir les zones stratégiques. La Garonne étant de la responsabilité de l'Etat, le conseil municipal propose d'adresser un courrier au Président de la république. Faire un estimatif du budget à demander à un bureau d'études avec les communes en amont pour demander un aménagement amont et aval de la commune.	Accord à l'unanimité
Rétrocession concession Lagouge	Faire un courrier de remerciement. Le maire est chargé de signer tous les documents nécessaires à cette rétrocession.	Accord à l'unanimité
Achat de barrières	Les barrières doivent être remplacées suite aux inondations. Le Maire présente un devis de la société ADEQUAT pour un montant de 4900 € HT soit 5880 € TTC.	Accord à l'unanimité
Achat de poubelles	Les poubelles doivent être remplacées suite aux inondations Le Maire présente un devis de la société ADEQUAT pour un montant de 2888.52 € HT soit 3322.22 €	Accord à l'unanimité

	TTC.	
Mise à jour du PCS	<p>Luce Lagacherie présente le PCS et les modifications qu'il est nécessaire d'y apporter suite à l'expérience de la crue du 18 juin 2014.</p> <p>Des réunions avec les délégués de quartier vont être mises en place, à l'issue une réunion d'information sera organisée avec la population.</p> <p>L'ancienne sirène située à la Maison des Guides devra être remise en service.</p>	Accord à l'unanimité
Subventions associations et autres	<p>Courrier aux associations avec bilan et prévisionnel et faire animations sur le village</p> <p>L'hôpital Marchand : demande une subvention de 50 € pour un jeune pensionnaire de Saint-Béat chez eux.</p> <p>Amitié saint-béataise : 500 euros</p> <p>Marbre ô fleurs : 750 €</p> <p>CIRPAC : 5000 €</p> <p>Comité des fêtes : 5300 €</p> <p>Ailes du Mourtis : 400 €</p> <p>Marbre et Arts : 5000 €</p>	Accord à l'unanimité
ONF Planning des travaux 2014	<p>L'ONF est chargé de l'entretien du patrimoine forestier</p> <p>Planning travaux :</p> <p>Riousec : aspect sécurité accès pompiers</p> <p>Travaux 5000 € par moitié avec Arlos pourquoi pas pris par CCCSB</p> <p>Coupe affouagère : 1 coupe à venir</p>	<p>Pour 9</p> <p>Contre 1</p> <p>Accord à l'unanimité</p>
Médiathèque :	<p>Présentation de l'analyse des offres et autorisation au maire de signature des marchés</p> <p>Le conseil municipal a pris connaissance des documents.</p>	Accord à l'unanimité sous réserve du budget
Centre des finances	Présentation de l'analyse des offres et autorisation au maire de signature de marchés.	Accord à l'unanimité
Modification des statuts de la communauté de communes	<p>A la séance du 19 mars 2014, Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Canton de Saint-Béat a délibéré en faveur de la modification de ses statuts. En effet, Monsieur le Président a rappelé aux membres du conseil communautaire que la réforme territoriale de 2013 a fixé un nouveau mode de scrutin pour les élections départementales mais également un redécoupage cantonal ce qui a entraîné notre collectivité dénommée, par l'arrêté constitutif du 31/12/2001 « Communauté de communes du canton de SAINT-BEAT », à mener une réflexion sur une nouvelle identité visuelle.</p> <p>Considérant que la dénomination « CANTON DE SAINT-BEAT » ne sera plus adaptée à la nouvelle configuration du territoire, un nom plus rassembleur, plus solidaire, d'une part et en référence à notre identité géographique et nos atouts touristiques, tel que COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PYRENEES COMMINGEOISES est proposé. Ce changement de nom implique :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) donc une modification des statuts, en son article 1. 2) Le changement de logo reprenant les thèmes du territoire 	<p>Contre : 10</p> <p>Pour : 0</p>

Questions diverses

- Le boulanger VIAU propose de faire un dépôt de pain, viennoiseries et gâteaux dans le local de l'ancien boucher. L'association Sauvons Saint-Béat peut participer pour aider à la remise en état et décoration pour un montant de 3000 euros.
- Loyer modéré pour l'ensemble + tournées
- Aides pour taxes
- Monsieur Recurt : camion samedi après midi
- Fruits et légumes : autre demande
- Contact avec commerçants
- voirie
- Dans la rue de dessus : maison à mettre en péril
- enlèvement des caravanes : envoyer des lettres avec un délai au 8 mai, si pas de réponse à cette date, voir ce qu'il faut faire avec la gendarmerie.
- Il faudra faire le nettoyage du parking
- Eglise : la toiture nécessite une réfection par parcelles.
- La statue de Galliéni nécessite un nettoyage.
- Nettoyage intérieur de l'église : chaises et statue
- Danger à Langlade : garage des voitures, trottoirs à rabaisser
- Route des Espones + Ladivert : pool routier
- Méliandes : coffret électrique : SDEHG
- Assainissement Méliande : faire courrier
- camion à Langlade
- délégués de quartier faire remonter l'info
- problèmes de chats dans le quartier
- numérotation des rues principales
- lettre pour palette de couleur élargie "bâtiment de France"

Fin de séance à 20 heures.